

# Prélature de l'Opus Dei : quelques clés

Le 28 novembre 1982, saint Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en prélature personnelle par la Constitution apostolique "Ut sit". Nous vous proposons quelques textes pour mieux comprendre sa structure juridique et sa mission apostolique.

27/11/2022

. Bulle "Ut sit" : Le 28 novembre 1982, Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en

prélature personnelle par la constitution apostolique "Ut sit".

. Lettre de Mgr del Portillo sur l'érection de l'Opus Dei en prélature (28.XI.1982) Dans cette lettre, le successeur de saint Josémaria expliquait en 1982 que, avec la prélature personnelle, " rien ne change dans l'esprit, les objectifs, les voies apostoliques que nous avons vécues ".

. Sur le Motu Proprio "Ad Charisma Tuendum" : Le 14 juillet 2022, le Pape François a modifié les articles V et VI de la Bulle "Ut Sit" avec le Motu Proprio "Ad Charisma Tuendum".  
Nous vous proposons le texte du Motu Proprio, une lettre du prélat et quelques questions et réponses à son sujet.

. La vocation universelle à la sainteté : dans son exhortation apostolique, Gaudete et exsultate, le pape François a expliqué que la

sainteté est un don de Dieu et que  
tout baptisé peut être un saint.

---

pdf | document généré  
automatiquement depuis [https://  
opusdei.org/fr-lu/article/prelature-de-  
lopus-dei-quelques-cles-2/](https://opusdei.org/fr-lu/article/prelature-de-<br/>lopus-dei-quelques-cles-2/) (20/11/2025)